

Rapport de la commission Finances

Introduction

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de licenciés s'est maintenu aux environs des 40 000, 6 nouveaux clubs ont été créés, 4 clubs ont disparu

Pour la première année, nous avons pu mettre en place une comptabilité analytique, afin de communiquer mensuellement à chaque service ou commission, un état d'avancement de leurs projets par rapport à leur budget et de leur permettre de mieux maîtriser les dépenses.

Cela nous a permis d'obtenir un résultat positif de 156 k€.

L'exercice 2017 était un exercice de rapprochement des 3 anciennes ligues, et d'harmonisation des méthodologies.

L'année 2018 a été l'année de consolidation et de mise en place d'outils facilitant la gestion.

L'année 2019, nous l'espérons, sera l'année de définition et concrétisation de grands projets, en étant de plus en plus proches de tous les acteurs du monde du Handball.

Nous vous communiquons par ailleurs, le bilan et le compte de résultat de 2018 élaborés en association avec le cabinet d'expertise comptable « Muraz et Pavillet » et certifiés par les commissaires aux comptes représentés par Mr Bret présent à l'assemblée générale.

Documents présentés

Compte de résultat de 2018

Le document comporte trois parties

- 1ere partie: détermination du résultat d'exploitation
- 2eme partie: le résultat financier
- 3° partie: le résultat dit exceptionnel qui est constitué de tous les évènements non rattachables à la vie normale de la Ligue AURA

La somme de ces trois parties détermine le résultat de l'exercice 2018.

Le bilan de 2018

Ce document est constitué

- De l'actif qui est constitué du patrimoine de la Ligue AURA
- Du passif qui est constitué de l'ensemble des dettes et des fonds associatifs de la Ligue AURA

PRÉSENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

1ere partie: Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est le résultat lié à l'activité courante de la ligue

Il est déterminé par :

1. Les produits d'exploitation

- composés d'une part par les recettes ici présentées sous le terme comptable de « chiffre d'affaires » net

En K€

	2018	2017
Adhésion licences et licences reversée à la FFHB	1633	1495
Mutations	246	219
Engagements	118	114
Affiliations	121	133
Compétitions inter ligues, inter pôles	363	0
Stage d'été	169	128
Formation	147	27
Billetterie matchs internationaux		276
Autres	137	276
Total « chiffre d'affaires net »	2934	2668

- Par les autres produits d'exploitation

En K€

	2018	2017
Subventions FFHB REGION DRJSS CNDS	414	481
Autres dont la reprise amort+transf de charges	87	105
Total des autres produits d'exploitation	501	586

Nous constatons une diminution des subventions principalement due au CNDS.

En 2018 nous avons pour 35 k€, de produits liés à des missions auprès de la FFHB

Conclusion sur les produits d'exploitation

Nous obtenons le tableau suivant pour les produits d'exploitation:

	En K€	
	2018	2017
Chiffre d'affaires net	2934	2668
Autres produits d'exploitation	501	586
Total « produits d'exploitation »	3435	3254

Le total des produits d'exploitation pour 2018 est de 3435 k€ contre 3254 k€ en 2017, soit une augmentation de 181 k€

2. Les charges d'exploitation

➤ Composées d'une part des achats et des charges externes

En K€

	2018	2017
Licences versées à FFHB	780	765
Mutations	91	79
Autres achats	110	91
Affiliation	44	45
Services extérieurs	70	72
Locations	126	119
Honoraires	101	125
Personnel mis à disposition	173	98
Frais déplacements missions	491	443
Frais matchs internationaux		89
Autres frais et charges extérieurs	56	72
Total achats et autres charges externes	2042	1998

Nous obtenons un total d'achats et de charges externes de 2042 k€ en 2018 contre 1998 k€ en 2017

On notera que le poste de mise à disposition de personnel traduit un besoin très important de la Ligue : renforcement des capacités humaines. Nous avons fait appel à des prestataires extérieurs (personnel des Comités, de clubs, ou prestataires extérieurs). De 98 k€ en 2017, nous avons dépensé 173 € en 2018

Néanmoins, comme annoncé durant l'assemblée générale de juin 2018, nous avons recherché des économies de fonctionnement dont nous donnons deux exemples ci-dessous.

- Nous avons renégocié les contrats liés à la location des photocopieurs. Les charges sont passées de 46 k€ en 2017 à 14 k€ en 2018
- Nous avons rationalisé des achats en mutualisant les ressources. Ainsi, un fichier est mis à disposition des trois établissements, fichier indiquant les lieux de stockage des équipements à disposition, afin d'éviter de racheter les équipements en triple exemplaire.

Nous cherchons toujours à faire des économies de fonctionnement pour nous permettre de mieux affecter nos ressources à la vie des licenciés, ainsi au 1^{er} janvier 2019 l'établissement de Clermont-Ferrand a déménagé du centre de Clermont pour s'établir en périphérie de la ville, pour un loyer moindre.

A noter qu'en 2018, nous avons élaboré une comptabilité analytique qui a entraîné des ventilations de la comptabilité générale simplifiées.

➤ *Impôts et taxes*

Ce poste concerne la taxe sur les salaires, la formation continue taxe foncière...

Le total de ces postes est de **61 k€**

Pour optimiser nos dépenses (taxes sur salaires et TVA) nous avons ouvert un secteur marchand pour 2019.

Ce secteur marchand concernera les manifestations de matchs internationaux.

➤ *Salaires et charges*

	En K€	
	2018	2017
Salaires	618	608
Charges sociales	295	292
Total salaires et charges	913	900

➤ *Dotations aux amortissements et provisions*

En K€

	2018	2017
Dotation aux amortissements	123	102
Dotations prov. clubs clients	15	16
Dotations départ retraite	17	5
Total amortissements et provisions	155	123

Les dotations aux amortissements traduisent la perte de la valeur des biens

Les dotations aux provisions traduisent le risque de perte des comptes clubs ou autres clients pour 15 k€ (clubs ou clients ayant des problèmes financiers)

Les dotations pour charges concernent les provisions pour le départ à la retraite des salariés pour 16 K€

➤ *Autres charges*

Ce poste concerne les aides attribuées par la Ligue aux comités

De 132 k€ en 2017, on est à 111 k€ en 2018

Conclusion sur les charges d'exploitation

Nous obtenons le tableau suivant pour les charges d'exploitation:

En K€

	2018	2017
Achats et autres charges externes	2042	1998
Impôts et taxes	61	66
Salaires et charges	913	900
Amortissements et provisions	155	123
Autres charges	111	133
Total charges d'exploitation	3282	3221

3. Le résultat d'exploitation

En conclusion, le résultat d'exploitation est égal à :

	2018	2017
Produits d'exploitation	3436	3254
Charges d'exploitation	-3282	-3221
Résultat d'exploitation	153	33

2^{ème} partie : le résultat financier

Celui-ci est déterminé par la différence entre les charges liées aux emprunts et les produits liés aux placements

Le résultat financier est négatif de 10 k€ en 2018 contre 4 k€ en 2017

3^{ème} partie : le résultat exceptionnel

Celui-ci est déterminé par la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles

	2018	2017
Produits exceptionnels	31	19
Charges exceptionnelles	-15	-10
Résultat exceptionnel	15	9

Conclusion sur le résultat 2018

Le résultat de 2018 s'élève à

	2018	2017
Résultat d'exploitation	153	33
Résultat financier	-10	-4
Résultat exceptionnel	15	10
Résultat de l'exercice	158	38

L'excédent de résultat sera utilisé pour renforcer le financement des projets 2019.

PRESENTATION DU BILAN 2018

Ce document est composé de deux parties:

- L'actif de la Ligue, c'est-à-dire son « patrimoine »
- Le passif de la Ligue c'est-à-dire toutes ses dettes et les fonds associatifs

1. L'actif de la ligue

Les biens sont classés par ordre croissant de liquidité

- Les immobilisations (éléments appelés à rester durablement dans la Ligue)

Ce poste a très peu varié d'un exercice à l'autre.

	En K€	
	2018	2017
Valeur nette des immobilisations	934	1034

- Actif circulant (appelées à disparaître au cours de l'exercice suivant)
 - Les créances (sommes dues principalement par les clubs)

	En K€	
	2018	2017
Créances	1026	805

Fin 2018, les clubs devaient à la Ligue AURA 1026 k€ contre 811 k€ fin 2017.

Deux explications :

- Une facturation en hausse due à l'augmentation du prix des licences (augmentation fédérale)
- L'augmentation du nombre de clubs ayant accepté les prélèvements pour payer leur créance en 9 ou 10 fois sur l'année sportive

Les clubs ayant accepté de payer par prélèvements, payent en 9 ou 10 fois. Au 31 décembre ils ont payé 4/10ème de leur créance vis-à-vis de la Ligue. Cela leur permet une gestion plus facile de leur trésorerie et cela explique l'augmentation du poste de créances

- Autres créances (créances dues par d'autres acteurs tels que l'Etat les organismes sociaux, produits à recevoir...)

	En K€	
	2018	2017
Créances (principalement : acomptes fournisseurs et avoirs A établir)	87	23
Produits à recevoir	170	80
Total	257	103

- Les disponibilités

Ce poste recouvre toute la trésorerie de la ligue

	En K€	
	2018	2017
Trésorerie	1191	1004

Nous avons une augmentation de la trésorerie courante de 187 k€. Cela provient des avances de trésorerie faites par la FFHB pour les événements 2019, inter-pôles et inter-ligues

➤ Charges constatées d'avance

Le principe de séparation des exercices comptables oblige à neutraliser les charges déjà comptabilisées en 2018, mais qui concernent l'exercice suivant.

	En K€	
	2018	2017
Licences	410	372
Affiliations	21	23
Mutations	45	44
Total	476	439

2. Le passif de la ligue

Les rubriques sont classées par ordre croissant de liquidité

➤ Fonds associatifs

Il s'agit de la valeur nette des apports faits par les clubs et les comités lors de la fusion. Chaque année les fonds associatifs sont augmentés des éventuels excédents de résultat ou sont diminués des éventuelles insuffisances de résultat. Les fonds associatifs jouent le rôle de réserve pour faire face à d'éventuelles difficultés financières. En cas de dissolution de la Ligue, les fonds associatifs serviraient à apurer les dettes puis le solde restant serait restitué aux comités et aux clubs.

	En K€	
	2018	2017
Fonds associatifs	518	518
Résultat en instance d'affectation 2017	38	—
Résultat en instance d'affectation 2018	159	38
Subvention pour investissement	7	
Total	722	556

Les résultats en instance d'affectation seront utilisés dès 2019 pour le financement de projets.

➤ Provision pour départ à la retraite des salariés : dettes vis-à-vis des salariés

	En K€	
	2018	2017
Provision de départ à la retraite	116	99

Cette provision permet de payer les indemnités de départ à la retraite des salariés

Une partie de cette provision sera utilisée pour payer des indemnités de départ à la retraite d'un salarié, qui nous quitte fin 2019 et d'un autre salarié, mi 2020. Le versement de ces indemnités est une obligation légale.

➤ Emprunts auprès des banques et autres organismes

En K€

	2018	2017
Banques, emprunts	675	738
Autres organismes	64	81
Total	739	818

➤ Dettes vis-à-vis de nos fournisseurs

En K€

	2018	2017
Fournisseurs divers	80	75
FFHB	450	500
Fournisseurs fact non parvenues	60	40
Total	590	615

➤ Dettes fiscales et sociales ; dettes vis-à-vis des organismes sociaux et l'Etat

En K€

	2018	2017
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	141	201
Dettes vis-à-vis de l'Etat	14	43
Total	155	244

Les dettes vis-à-vis des organismes sociaux ont diminué de 50 k€ Cela provient du fait qu'en 2017, les cotisations URSSAF étaient payées trimestriellement (81k€ dû au 31 décembre 2017). En 2018 ces dernières sont payées mensuellement (26 k€ au 31 décembre 2018)

➤ Autres dettes

En K€

	2018	2017
Clubs crédateurs	19	6
CNDS à reverser aux comités	0	25
Autres	29	12
Total	48	43

➤ Produits constatés d'avance

Le principe de l'indépendance des exercices comptables oblige à neutraliser les produits perçus en 2019 pour 2020. Ces produits perçus d'avance concernent:

	En K€	
	2018	2017
Inter pôles inter ligues	385	
Licences 1 ^e semestre	812	771
Mutations 1 ^{er} semestre	122	116
Engagements	58	32
Autres	137	94
Total	1514	1014

Françoise STOFFER, Trésorière de la Ligue Auvergne Rhône Alpes